



C.D. GESTION COMPETITIONS SENIORS

REUNION du 5 février 2026

Procès-Verbal N° 27

COORDINATEUR des Compétitions : PASSENEAU Grégory.

PRESIDENT : DALMON André.

PRESENTS : COUFFIGNAL Francis, SILVESTRE Bernard, REYNES Roger.

ASSISTE : VAN BASTOLAER RAVEINO Nicolas (alternant sportif).

La réunion est ouverte par le Président à 9h00

Nota : Les demandes de modification de date et d'heure doivent impérativement être saisies avec la réponse du club adverse sur Footclub avant le jeudi 9h de la semaine précédant la rencontre.

Avant toute demande de modification sur Footclub, il serait souhaitable que les clubs se contactent.

Toute demande effectuée hors délai, ne sera pas acceptée par la CDGCS (Commission Départementale Gestion des Compétitions Séniors) et la CDA (Commission Départementale de l'Arbitrage) sauf cas exceptionnel soumis aux deux commissions.

Article 17 du règlement des championnats alinéa a

Les demandes de modification émanant du club organisateur, pour un décalage horaire ou un changement de jour, dans les jours et les plages horaires réglementaires, effectuées au plus tard le jeudi, 21 jours avant la date de la rencontre, sont acceptées de plein droit sauf décision contraire motivée de la C.D.G.C.S.

Départementale 2 (Florian SALABERT)

- Le match **REQUISTA US 2 – MILLAU SO 2** du samedi 11 avril 2026 à 20H00 se jouera sur le terrain Robert Fournier à Réquista.
- Le match **ST AFFRIQUE 2 – ST GENIEZ 1** du samedi 14 février 2026 à 18H00 se jouera sur le stade edmond Devillers à St Affrique.
- Le match **QUEST AVEYRON FOOT 2 – US LAISSAC BERTHOLENE 1** prévu initialement le samedi 21 mars 2026 à 19h00 se jouera le vendredi 20 mars 2026 à 21h00 (Entente entre les deux clubs).
- Le match **FOOT SEGALA RIEUPEYROUX 1 – US LAISSAC BERTHOLENE 1** prévu initialement le samedi 21 février 2026 à 20h00 se jouera le même jour à 19h00 (accepté par Laissac).
- Le match **US MONTBAZENS/RIGNAC 2 – MERIDIENNE D'OLT FC 1** prévu initialement le samedi 7 mars 2026 à 19h00 se jouera le vendredi 6 mars 2026 à 20h30 (Entente entre les deux clubs).

Nota : Les matchs **ARGENCE VIADENE 1 – MERIDIENNE D’OLT FC 1** du 11 avril 2026 à 20h00, **ARGENCE VIADENE 1 – MOYRAZES 1** du samedi 2 mai 2026 à 20h00 et **ARGENCE VIADENE 1 – COMBES ES 1** du 9 mai 2026 à 20h00 se joueront sur le stade de St Amans des Côts.

Départementale 3 (François ARNAUD Traiteur)

- Le match **FOOT SEGALA RIEUPEYROUX 2 – SOULAGES BONNEVAL 1** est maintenu au samedi 7 février 2026 à 20H00 (refus de Soulages de jouer à 19h00).
- Le match **US ESPALION 2 – US BAS ROUERGUE 2** prévu initialement le samedi 21 février 2026 à 20h00 se jouera le dimanche 22 février 2026 à 15h00 (Entente entre les deux clubs).
- Le match **FC AGEN/GAGES 1 – ENTENTE SALLES CURAN 1** prévu initialement le samedi 14 février 2026 à 20h30 se jouera le même jour à 20h00 (Entente entre les deux clubs).
- Le match **ST AFFRIQUE 3 – MONT AIGOUAL 1** prévu initialement le samedi 7 février 2026 à 20H30 se jouera le même jour à 19h30 sur le stade de Roquefort (Entente entre les deux clubs).

Départementale 4 (U EXPRESS RIGNAC)

- Le match **BADAROUX AS 2 – FOOT SUD LOZERE 2** prévu initialement le dimanche 8 mars 2026 à 15h00 se jouera le même jour à 12h30 (accepté par Foot Sud Lozère).
- Le match **BADAROUX AS 2 – VAILLANTE AUMONNAISE 1** prévu initialement le dimanche 26 avril 2026 à 15h00 se jouera le même jour à 12h30 (accepté par Vaillante Aumonaise).
- Le match **AVENIR ST ROMAIN 1 – TOURNEMIRE/ROQUEFORT 1** du samedi 14 février 2026 à 19h00 se jouera sur le stade de Roquefort (Entente entre les deux clubs).
- Le match **ENTENTE SALLES CURAN 2 – JS RANCE ROUGIER 2** prévu initialement le samedi 14 février 2026 à 19h00 se jouera le vendredi 13 février 2026 à 21h00 (Entente entre les deux clubs).
- Le match **AS AGUESSAC 2 – LA SELVE RULLAC 1** du samedi 7 février 2026 à 20h00 se jouera sur le stade synthétique de Millau (Entente entre les deux clubs).
- Le match **US LARZAC VALLEES 2 – AVENIR ST ROMAIN 1** prévu initialement le samedi 7 février 2026 à 21h00 se jouera le dimanche 8 février 2026 à 15h00 sur le stade de Nant (Entente entre les deux clubs).

Départementale 5 (GAMM VERT)

- Le match **FOOT VALLON 3 – SOUYRI 1** prévu initialement le samedi 28 mars 2026 à 20h00 se jouera le vendredi 27 mars 2026 à 20h45 sur le stade de ST Christophe (demande de Souyri acceptée par Foot Vallon).
- Le match **COSTECALDE LESTRADE 2 – AS AGUESSAC 3** prévu initialement le samedi 7 février 2026 à 20h00 se jouera le vendredi 6 février 2026 à 20h30 (Entente entre les deux clubs).

- Le match **VALDONNEZ FC 1 – CHATEAUNEUF A2** prévu initialement le dimanche 8 février 2026 à 15h00 se jouera le même jour à 12h00 (en raison de l'occupation du terrain à 15h00).

COUPE DES RESERVES BRALEY

- Le match **FOOT VALLOON 2 – US MONTBAZENS/RIGNAC 3** Coupe des réserves **1/4 de Finale** est inversé, le match aura lieu le samedi 14 février 2026 à 20h00 sur le stade de Montbazens (entente entre les deux clubs).

FORFAITS

- Le match **US MONTBAZENS/RIGNAC 4 – AS OLEMPS 3** du Samedi 31 janvier 2026 à 20h00, Départementale 5 poule B, 1^{er} forfait de **US MONTBAZENS/RIGNAC 4** : **Amende : 50€**

REPORT MATCHS DE CHAMPIONNAT

- **Voir le site du district**

La réunion est clôturée à 12 heures

Le Secrétaire de Séance,

F. COUFFIGNAL



Le Président,

A. DALMON

